



HÉRAULT

Ligue Infos

Ligue contre le cancer

Comité de l'Hérault - Décembre 2024



- . Il y a 25 ans, les Etats Généraux des malades
- . Plans Cancer 2003 à 2019, stratégie décennale 2021-2030
- . La Recherche au coeur de la lutte contre le cancer
- . La prévention : comment agir pour préserver sa santé ?



Il y a 25 ans, les Etats généraux des malades

Dès sa création en 1918, par la voix de son fondateur Justin Godart, La Ligue contre le cancer a décrit le cancer comme « péril social ». Et c'est en 1998, que le Professeur Henri Pujol, alors Président de La Ligue nationale contre le cancer, est à l'origine des 1^{ers} Etats généraux des malades. La Ligue a la conviction que seule une mobilisation de la société dans son ensemble peut changer radicalement et durablement son rapport à la maladie, aux malades et à la question du cancer. Ce changement est décisif pour intensifier les succès attendus, thérapeutiques et sociaux, pour rompre l'isolement des malades, pour faciliter le travail des professionnels de santé et pour gagner en qualité des soins et en qualité de vie.

Paris, le 28 novembre 1998

Le rideau allait se lever derrière moi, j'étais seul sur l'avant scène, face à la salle sous les projecteurs. J'éprouvais un sentiment que je n'avais jamais connu devant des amphithéâtres d'étudiants ou de congressistes. J'avais déjà soutenu le regard de beaucoup de malades mais dans cette salle de la Défense, j'étais sous le regard de 1100 malades et proches et je déclarais ouverts les 1^{ers} Etats Généraux des malades atteints de cancer. Mon inquiétude ne provenait pas d'avoir quelques paroles à prononcer mais de la conscience aiguë de la responsabilité prise par la Ligue dans l'organisation d'un tel rassemblement.

[...]Nous pensions avoir tout prévu et pourtant ce qui advint nous dépassa...

Au lever du rideau, étaient en présence sur une grande scène, 40 malades et 12 soignants, majoritairement des oncologues des CHU, des CLCC* et du secteur libéral. Des représentants des pouvoirs publics étaient également présents, notamment Bernard Kouchner, alors Ministre de la Santé.

Dans une scénographie, animée par un médiateur, aux témoignages des uns répondaient les commentaires des autres. Les tous premiers échanges avaient été préparés puis assez rapidement, la spontanéité des prises de paroles devint évidente, les oncologues ne se dérobaient pas sous les critiques.

Mais la réunion bascula quand les micros purent circuler dans la salle. Le renversement fut total. L'événement était dans l'amphithéâtre et les personnes sur la scène le découvraient. Les malades opérées du sein avaient pris la parole les premières et donnaient le tempo.

Ce fut une déferlante d'insatisfactions accompagnant essentiellement l'entrée en maladie, ce moment où tout bascule.

« On me l'a dit en cinq minutes », « On n'a pas voulu parler à ma famille », « Dans un couloir, j'étais debout », « Au téléphone », « Sur le répondeur », « J'attendais depuis 3 heures », « On m'a dit : je n'ai pas le temps de vous faire un cours de médecine »...

* Centres de Lutte Contre le Cancer

Par une sorte de code de solidarité entre les malades, leurs propos étaient souvent brefs pour que d'autres puissent s'exprimer. [...] Pourquoi tant de cristallisation sur l'annonce de la maladie et beaucoup moins sur le déroulement des soins ? Probablement parce que cet instant est mémorisé comme celui d'une souffrance aiguë et qu'une meilleure annonce laisserait prévoir une prise en charge de plus grande qualité, alors que l'on se sent seul au moment où il faudrait rassembler des forces pour lutter...

L'annonce !

- « On me l'a dit en cinq minutes »
- « On n'a pas voulu parler à ma famille »
- « Dans un couloir, j'étais debout »
- « Au téléphone » « Sur le répondeur »
- « J'attendais depuis 3 heures »
- « On m'a dit : je n'ai pas le temps de vous faire un cours de médecine »

Pendant deux heures, les autres difficultés restaient en arrière plan : douleur, fatigue, rechute, perte d'emploi, précarité...

En réalité les malades venaient de briser le tabou du non-dit autant que du mal dit.

« Nous ne supportons plus l'état d'ignorance et de désinformation dans lequel on nous maintient. C'est une atteinte à notre dignité... qu'on nous la rende ! »

D'évidence, on ne pouvait plus travailler pour les patients sans travailler avec eux ; ils voulaient devenir sujets de soins et aussi partenaires des soins.

Bernard Kouchner témoigna d'une grande qualité d'écoute et d'empathie. Profondément marqué, il écrivit "A partir de ce jour, plus rien ne sera comme avant pour les malades atteints de cancer".

Avant le premier plan Cancer, la loi Kouchner (cf encadré ci-dessous) a été fondatrice des droits des malades. L'information demeure un élément essentiel de la relation soignant-soigné. C'est sur elle que repose la confiance fondatrice du sentiment de sécurité sans lequel il n'existe pas de médecine humaniste.

Henri Pujol - extraits de "Questions cancer", Livre de Henri, Jean-Louis et Pascal Pujol Actes Sud



La loi Kouchner, 2002

La loi du 4 mars 2002 traduit la mise en œuvre d'une conception humaniste des droits de la personne dans le système de santé, affirme l'autonomie de la personne et marque l'approfondissement du principe de solidarité en matière de santé.

Les 4 grands points :

- Le droit à l'information
- Le droit à l'accès au dossier médical
- Le droit au consentement éclairé et désignation de la personne de confiance
- Le droit à une indemnisation en cas d'accident médical

La loi Kouchner, c'est aussi la création de la "démocratie sanitaire" ou "démocratie en santé" qui renforce les droits individuels et qui voit la création d'instances officielles avec des représentants des usagers.

Depuis 2002, la place des représentants des usagers s'est construite afin de soutenir les droits des usagers au sein des établissements et des instances, et de plus en plus de conférences, ateliers et concertations citoyennes sont mises en œuvre en cancérologie.

<https://www.france-assos-sante.org/>



Le dispositif d'annonce

Le dispositif d'annonce est une mesure du Plan Cancer mise en place à la suite des 1^{ers} Etats Généraux des malades. Son objectif est de les faire bénéficier de meilleures conditions d'annonce du diagnostic de leur maladie. Il est construit autour de 4 temps :

- Le temps médical : consultations d'annonce, proposition de stratégie thérapeutique définie lors de RCP (réunion de concertation pluridisciplinaire)
- Le temps d'accompagnement soignant : information, orientation
- Accès aux soins de support (accompagnement psychosocial...)
- Articulation hôpital - ville : lien avec médecin traitant

Plans Cancer : 2003-2007 / 2009-2013 / 2014-2019

La lutte contre le cancer s'est structurée en France dès 2003 autour de plans nationaux portés au plus haut niveau de l'État par les Présidents de la République. Ces plans visaient à mobiliser les acteurs de santé publique autour **DE LA PRÉVENTION, DU DÉPISTAGE, DE LA RECHERCHE ET DE L'ACCOMPAGNEMENT DU PATIENT ET DE SES PROCHES DANS L'ORGANISATION DES SOINS ET DANS L'APRÈS CANCER.**

Le premier **Plan Cancer 2003-2007** a permis de structurer le paysage de la cancérologie française et de garantir une qualité et une sécurité minimale des soins apportés aux malades à travers le territoire. Il a également organisé

la coordination des acteurs, à l'échelon régional et interrégional, dans le domaine des soins et de la recherche en particulier.

Le **Plan Cancer 2009-2013** a mis l'accent sur la personnalisation des prises en charge et sur le déploiement des innovations thérapeutiques, notamment en matière de médecine de précision. Ce deuxième Plan a également ouvert le chantier de la lutte contre les inégalités face à la maladie, qui sera au cœur de la mise en œuvre du **Plan Cancer 2014-2019**, avec 3 objectifs majeurs : la diminution de l'incidence des cancers, la baisse de la mortalité et l'amélioration de la qualité de vie des personnes touchées.

A la suite des Plans Cancer successifs, à l'occasion de la journée mondiale contre le cancer, le 4 février 2021, le Président de la République a dévoilé la **stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030** autour de 4 axes :

Axe 1 : Améliorer la prévention - Axe 2 : Limiter les séquelles et améliorer la qualité de vie

Axe 3 : Lutter contre les cancers de mauvais pronostic - Axe 4 : S'assurer que les progrès bénéficient à tous

Ambitieuse, dotée de nouveaux moyens budgétaires, la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030 marque une volonté forte et partagée d'améliorer l'offre de santé et le service rendu à l'ensemble de nos concitoyens et aux acteurs de la lutte contre le cancer, sur les champs de la **prévention primaire et du dépistage, de l'amélioration des parcours de soins et parcours de vie, et de la recherche.**

Plus d'infos : <https://www.e-cancer.fr/Institut-national-du-cancer/Strategie-de-lutte-contre-les-cancers-en-France>



En 2007, mise en place de la **Convention AERAS** (s'Assurer et Emprunter avec un Risque Aggravé de Santé) qui a pour objectif de faciliter l'accès à l'assurance et à l'emprunt pour les personnes présentant un risque aggravé de santé, comme un cancer.

Droit à l'oubli : mis en œuvre dans le cadre de la convention AERAS, c'est la non déclaration d'un cancer survenu antérieurement à la demande d'emprunt pour un emprunteur dont le protocole thérapeutique est achevé depuis 5 ans, quel que soit le cancer dont il a été atteint.

<https://www.aeras-infos.fr/>

Dépistages organisés

- du cancer du sein depuis 2004
- du cancer colorectal depuis 2008-2009
- du cancer du col de l'utérus depuis 2018

Prothèses capillaires : évolution de la prise en charge partielle par l'assurance maladie mais encore des disparités selon le type de prothèse.

Encore trop d'inégalités

Aujourd'hui, les tensions majeures qui affectent le système de santé français provoquent des détériorations dans le parcours de soins des malades du cancer. Cette dégradation des prises en charge vient mettre en péril les précieux acquis des Plans Cancer successifs et constitue une menace pour la santé des personnes malades, à l'origine de graves pertes de chance.

- Des restes à charge encore trop importants
- Soins de support insuffisamment pris en charge
- Difficulté d'accès aux VSL pour se rendre dans les établissements de soins
- Fracture numérique limitant l'accès aux droits de certains patients
- Convalescence post cancer non légitimée
- Médecine du travail insuffisante pour certains travailleurs (fonct. territoriaux, indépendants, CESU...)
- Problème d'accès aux logements sociaux
- Prise en charge incomplète des prothèses capillaires

D'une manière générale, pour les patients à faibles revenus et isolés, ainsi que pour certaines familles monoparentales, s'ajoutent à la maladie des difficultés plurielles qui peuvent conduire à un renoncement aux soins.

Quelles actions dans l'Hérault ?

SOINS DE SUPPORT

Le traitement d'un cancer ne s'arrête pas au traitement de la maladie seule. Les soins de support font partie intégrante du parcours de soins des patients et assurent une approche globale de la personne. Ils visent à assurer la meilleure qualité de vie possible sur les plans physique, psychologique et social. Plusieurs soins de support considérés comme indispensables composent ce que l'on appelle le « panier de soins de support » et doivent être proposés par les établissements de soins traitant du cancer (accompagnement psychologique et social, activité physique adaptée, prise en charge nutritionnelle, prise en charge de la douleur, etc...)

(<https://www.e-cancer.fr/Patients-et-proches/Qualite-de-vie/Soins-de-support>)

Dès 2008, le Comité de l'Hérault ouvre son 1^{er} Espace Ligue, Escalier Bien-Être où sont accueillies les personnes pour recevoir gratuitement des SOINS DE SUPPORT. Aujourd'hui 4 Espaces sont ouverts dans l'Hérault (Bédarieux, Béziers, Gignac, Montpellier) où sont dispensés :

- accompagnements psychologique et social
- conseils en nutrition
- activité physique adaptée
- soins socio-esthétiques et socio-coiffure
- aide au retour à l'activité professionnelle
- remédiation cognitive

ainsi que des activités de bien-être (réflexologie, sophrologie,...)

Les aidants sont également pris en charge pour certaines activités.

De plus, le Comité met actuellement en place un maillage du territoire, en partenariat avec les CPTS et Maisons de santé, pour proposer certains soins de support au plus près du domicile des personnes, en conventionnant avec des professionnels de santé locaux.

COMMISSION SOCIALE

Elle étudie hebdomadairement les demandes d'aides financières adressées par les services sociaux de l'Hérault.



SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

proposant des actions non dispensées par notre comité, au profit des personnes malades dans les établissements de soins.

SOUTIEN A LA RECHERCHE

Financement de la recherche fondamentale et clinique ([cf pages suivantes](#))

REPRESENTANTS DES USAGERS

Des représentants de La Ligue occupent des mandats de RU au sein d'établissements de soins de l'Hérault.

ACTIONS DE PREVENTION ET DE SOUTIEN AUX DEPISTAGES

menées auprès de nombreux publics ([cf pages suivantes](#))

<https://www.france-assos-sante.org/>

Informez vous auprès du comité : 04 67 61 31 31 - cd34@ligue-cancer.net

La recherche, au coeur de la lutte contre le cancer

En 1918, Justin Godart, sous-secrétaire d'état au service de la santé militaire, crée, grâce à une collaboration internationale, la Ligue franco-anglo-américaine contre le cancer, qui deviendra à partir de 1927 la Ligue française contre le cancer. Cette dernière va s'engager dans ce combat à deux niveaux : la recherche de financements, avec la première quête nationale pour le cancer en 1947, et l'information du grand public. Outre son implication forte dans la prévention et le soutien aux malades, La Ligue va progressivement devenir un acteur essentiel du financement de la recherche avec un suivi méticuleux des nouvelles découvertes scientifiques.



La découverte du radium en 1898 ouvre des perspectives nouvelles de traitements venant compléter la chimiothérapie via la radiothérapie. Grâce aux relations entretenues au sortir de la guerre avec les américains, cette dernière va se diffuser dans les années 40 en France, grâce à Maurice Tubiana et Jean Bernard.

La découverte, en 1954, de la structure de l'ADN, véritable révolution scientifique, sera à l'aube de la biologie moléculaire, permettant de décortiquer plus finement les mécanismes à l'origine des cancers.

Une question préoccupe alors les scientifiques : comment passer de l'ADN, support de l'hérédité, à la production des protéines, éléments constitutifs du vivant ? Par leurs travaux, François Gros, Jacques Monod, François Jacob et André Lwoff allaient mettre en exergue le rôle majeur joué par l'ARN comme porteur du message génétique contenu dans l'ADN au sein du noyau, vers les machines moléculaires situées dans le cytoplasme et responsables de la production des protéines (les ribosomes). Ces travaux, publiés en 1961, furent récompensés par le Prix Nobel. L'ARN, conçu au départ comme un simple faire valoir de l'ADN, s'avère avoir un rôle très important à de multiples niveaux dans la régulation de l'expression de nos gènes. Il va très rapidement devenir un outil puissant dans de nombreuses technologies opérant sur le vivant.

Les travaux initiés en 1909 par Peyton Rous, et poursuivis dans les années 70 par Dominique Stéhélin, Michael Bishop et Harold Varmus, vont démontrer que des gènes présents dans des virus à l'origine de certains cancers sont issus du génome des cellules qu'ils infectent. En effet, ces virus, qui ont la possibilité d'intégrer leur génome dans celui de leur hôte, récupèrent parfois tout ou partie du gène au voisinage duquel ils se sont insérés. Processus au cours duquel le dit gène subit des mutations. Cette observation va mettre en évidence l'existence de gènes dont le dysfonctionnement est à l'origine de nombreux cancers. Ce sont les notions d'oncogène et de gène suppresseur de tumeur qui viennent de naître, permettant d'envisager des approches ciblées tant en chimiothérapie qu'en immunothérapie, par l'utilisation de molécules bloquant leur activité (composés chimiques ou anticorps). Les progrès dans le séquençage des génomes, réalisé d'abord sur des échantillons de patients puis sur des cellules uniques issues de ces derniers, vont permettre de mettre en place une typologie des tumeurs.



La Ligue va se saisir de cette nouvelle approche pour initier et piloter en 2000 le programme Carte d'Identité des Tumeurs qui, via l'analyse de leur génome, va permettre de mettre en place une prise en charge personnalisée des patients.

L'immunothérapie est la première à bénéficier de ces progrès. Dirigée vers les protéines tumorales de surface, l'utilisation d'anticorps monoclonaux comme par exemple l'herceptine est maintenant très utilisée en thérapeutique anticancéreuse. Une deuxième approche, s'est récemment développée, utilisant l'ingénierie des cellules immunitaires du patient elles mêmes, en dopant leur affinité pour les cellules tumorales. Ceci est obtenu via une modification réalisée in vitro sur le récepteur qu'utilisent ces cellules pour éliminer les cellules déviantes. Cette stratégie a été plus particulièrement appliquée à des patients atteints de leucémies B. Là encore, des résultats très prometteurs ont été obtenus dans certains cas, avec la rémission complète des patients ; le verdict reste incertain à cause du trop faible nombre de cas traités jusqu'à présent, et de l'hétérogénéité des tumeurs. Nous sommes par ailleurs confrontés à une difficulté de taille : les marqueurs identifiés comme antigènes tumoraux sont présents naturellement dans les cellules saines sous une forme non mutée et peuvent donc engendrer des effets secondaires non maîtrisés. La possibilité de séquencer dans son intégralité le génome a permis de dresser une véritable carte d'identité des cellules tumorales qui a mis en exergue deux types de mutations : celles effectivement responsables de l'oncogenèse, et des mutations ne jouant aucun rôle dans la genèse du cancer, absentes des cellules saines, individualisant ainsi les cellules cancéreuses. Ceci ouvre la possibilité de créer des ARN messagers codant des protéines propres à la cellule tumorale et susceptibles d'engendrer une réponse très spécifique car très ciblée.

Depuis sa création la Ligue est un acteur essentiel dans le soutien à la recherche sur le cancer. Sur l'année écoulée, ce sont 47,3 millions d'euros qui lui ont été alloués (avec une participation des comités départementaux à hauteur de 29,95 millions d'euros). Outre des actions spécifiques, dévolues aux nouveaux traitements fondés sur les découvertes récentes (immunothérapie, ARN médicament), c'est tout d'abord le financement d'équipements de pointe à hauteur de 3,2 millions d'euros. C'est ensuite celui des allocations doctorales attribuées aux jeunes chercheurs au travers d'un processus de sélection rigoureux : 9 millions d'euros pour plus de 200 candidats. C'est également le soutien d'équipes reconnues pour leur grande qualité et les promesses thérapeutiques qu'elles laissent entrevoir. Pour cela, elles bénéficient d'un financement sur le long terme via des contrats de cinq ans renouvelables. Ces équipes labellisées « Ligue contre le cancer », au nombre de 91, sont financées à hauteur de 9,7 millions d'euros.

Notre Comité, engagé pour la recherche d'excellence

Le comité de l'Hérault consacre chaque année près de 50% de son budget, soit environ **un million d'euros** pour financer la recherche fondamentale et la recherche clinique.

Les financements font l'objet d'une sélection rigoureuse grâce à l'expertise des dossiers par des scientifiques extérieurs à La ligue et l'évaluation par un conseil scientifique national et/ou régional.

Équipes labellisées, un creuset pour l'innovation

L'appel à projets national « équipes labellisées » est le fer de lance de l'engagement de la Ligue pour le soutien à la recherche. Ces projets sont la source d'innovations au bénéfice des patients. Le comité participe au financement permettant à ces équipes de disposer d'un soutien financier pérenne pour leur fonctionnement sur une période de 5 ans.

Contribuer à la formation des jeunes talents de la recherche

Soutenir des chercheurs au début de leur carrière constitue l'une des priorités de la Ligue depuis de nombreuses années. A ce titre, le comité contribue au financement des thèses de jeunes scientifiques prometteurs pour leur donner les moyens de se former dans les meilleures conditions.



**1 MILLION D'€
PAR LE COMITÉ
DE L'HÉRAULT**

SÉLECTION RIGOREUSE

EXPERTS INDÉPENDANTS

EXCELLENCE DES CHERCHEURS

Programme national «Adolescents et cancer»

Le comité apporte un soutien au programme dédié à la recherche sur les cancers des enfants, adolescents et jeunes adultes.

La recherche-action, nouvelle dynamique de recherche

La recherche-action consiste à mener en synergie des études visant la production de connaissances scientifiquement validées et des interventions de terrain concrètes. Ces interventions peuvent directement contribuer à l'amélioration des comportements favorables à la santé ainsi qu'à la réduction des inégalités et des pertes de chances face au cancer.

Parole de chercheur ...

Jean-Maxime Besson, Doctorant en 3^e année de thèse Ingénieur spécialisé en chimie et bioingénierie, il effectue sa thèse au sein de l'équipe GMR à l'Institut des Biomolécules Max Mousseron de Montpellier

« Mes travaux de thèse portent sur le développement d'une nouvelle stratégie prometteuse permettant de cibler spécifiquement les cellules cancéreuses et donc tendre vers une médecine de précision. On le sait maintenant, chaque cancer est différent, il nécessite donc de changer notre façon de développer de nouveaux traitements et de les rendre «cancer spécifique». Le soutien de la Ligue contre le cancer est essentiel pour mener à bien nos recherches et il n'est possible que grâce à tous les donateurs.

En parlant de donateur, voici une deuxième facette de mon engagement auprès de la ligue au quotidien, la course à pied ! En effet, je ne cours pas qu'après des résultats mais aussi après le chronomètre !

Depuis maintenant deux ans, je cours aux couleurs de la Ligue pour récolter des dons, si précieux pour participer activement à la concrétisation des missions de la Ligue, et ainsi promouvoir ses valeurs».



CONFÉRENCE DE CLÔTURE DU COLLOQUE NATIONAL DE LA RECHERCHE

Depuis plus de vingt ans la Ligue organise un colloque de la recherche, événement majeur permettant de faire le point sur les dernières avancées en présentant les résultats des projets qu'elle soutient. Montpellier sera la ville hôte pour le colloque 2025 qui se déroulera les 30 et 31 janvier 2025.

CONFÉRENCE GRAND PUBLIC VOULEZ-VOUS SAVOIR ?

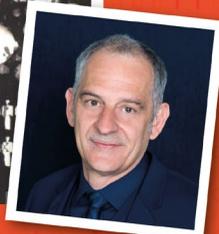
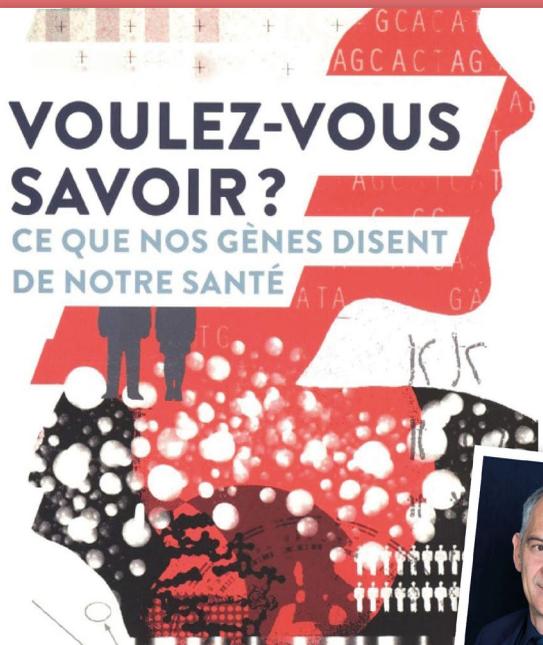
Ce que nos gènes disent de notre santé

par le Professeur Pascal PUJOL, généticien spécialisé en cancérologie. Il dirige le service d'oncogénétique du CHU de Montpellier et préside la Société française de médecine prédictive et personnalisée.

Comment les progrès de la génétique sont-ils en train de révolutionner la médecine en général et la cancérologie en particulier ?

Se servir des informations contenues dans notre ADN pour intervenir avant la survenue d'une maladie ou d'un cancer ? Proposer à un patient un traitement spécifiquement adapté grâce à l'analyse de son génome, ou du génome tumoral, telles sont les possibilités qu'offrent ces nouvelles approches qu'on nomme médecine prédictive et médecine personnalisée.

vendredi 31 janvier 2025 - 16 h
Corum de Montpellier - auditorium Einstein
Entrée libre



Professeur Pascal Pujol



La prévention : comment agir pour préserver sa santé ?

En 2023 en France, on estime à 433 136 le nombre de personnes nouvellement diagnostiquées d'un cancer (incidence) et à 162 000 le nombre de décès par cancer (mortalité).

40% DES CANCERS SONT ÉVITABLES

Dans l'Hérault, notre Comité est présent dans les trois niveaux de prévention : primaire, secondaire et tertiaire.

En **PRÉVENTION PRIMAIRE**, les interventions des salariées chargées de prévention et des bénévoles formées à la prévention ont pour objectifs :

- **d'informer sur les facteurs protecteurs** d'apparition d'un cancer (activité physique modérée régulière à tout âge, alimentation équilibrée et variée, maintien du poids de santé, sommeil de qualité, liens sociaux)
- **d'éclairer sur les facteurs de risque** de développer la maladie cancer (alcool, tabac, trop de sucres et de graisses, sédentarité, polluants, soleil, facteurs héréditaires)
- **d'encourager les quatre consultations «Mon bilan prévention»** avec le médecin traitant (18-25/45-50/60-65 et 70-75 ans) (dispositif pris en charge par l'Assurance Maladie).

Tout au long de l'année ces messages directs sont mis en place lors de manifestations locales ou lors d'ateliers liés à la santé (*Journées Santé des Femmes, Forum santé*), d'actions sport-santé (ex 3MTKD* pour le foot, UCRAF** pour le rugby), durant les campagnes nationales telles octobre rose, mars bleu, dans des écoles, collèges, lycées, universités et dans des entreprises.



* FC 3MTKD Football

**UCRAF : Union des Clubs de Rugby Amateurs Français

En **PRÉVENTION SECONDAIRE**, deux volets sur lesquels La Ligue contre le Cancer est présente avec les partenaires :

- organisé par la CPAM, le **DÉPISTAGE** cherche à repérer les lésions dites pré-cancéreuses qui peuvent se cancériser ou à diagnostiquer le plus tôt possible un cancer de petit stade, laissant moins de séquelles, moins graves et permettant de proposer des traitements plus légers.
 - dépistage du **cancer du col de l'utérus** : chez les femmes dès 25 ans, tous les 3 ans jusqu'à 30 ans et ensuite tous les 5 ans jusqu'à 65 ans
 - dépistage du **cancer du sein** tous les 2 ans pour les femmes de 50 à 74 ans
 - dépistage du **cancer colo-rectal** pour les femmes et les hommes de 50 à 74 ans.
 - la **VACCINATION** contre le **virus HPV** avant les premiers rapports sexuels pour les filles et les garçons afin d'éradiquer les cancers du col de l'utérus, certains cancers de la cavité buccale, du canal anal et de la sphère génitale masculine.
- Un autre vaccin est lui obligatoire dès l'âge de 2 mois pour se protéger d'un cancer du foie, l'hépatocarcinome, liée au **virus de l'hépatite B**.

En **PRÉVENTION TERTIAIRE**, des équipes de Recherche en sciences humaines et sociales mettent en œuvre des études pour essayer d'optimiser l'adhésion des personnes à ces recommandations de santé et créer des outils innovants dans la communication : dédramatiser les démarches de prévention, les rendre compréhensibles et engageantes pour chacune.

Ainsi, le comité de l'Hérault est engagé depuis 2022 dans le projet de recherche interventionnelle « ExploSanté » (2022-2025).

Un rugby solidaire pour un avenir sans cancer

Notre Comité départemental a signé un partenariat avec l'**UCRAF (Union des Clubs de Rugby Amateurs Français)** dans une démarche de relais des missions et des actions de prévention et de promotion de la santé de La Ligue et pour mener des actions de sensibilisation au sein des clubs afin de créer des synergies entre les acteurs de la santé et du sport en France.

Dans le cadre de cette convention, une première journée sport santé s'est tenue le 1^{er} novembre 2024 au stade Raoul Barrière de Béziers en partenariat avec l'**ASBH**.

Au programme de cette journée, un stand d'information sur les missions du comité, des ateliers ludiques autour de l'alimentation et des conseils nutrition sur les notions d'équilibre alimentaire, les sucres cachés et les différentes familles d'aliments.

Une table ronde a été proposée sur les comportements favorables à la santé, le plaisir de l'activité physique et la pratique du rugby adapté.

Des initiations au rugby et un tournoi ont permis de réunir des dizaines de jeunes et leurs familles autour des belles valeurs du rugby. Un grand merci à tous les intervenants.

La journée s'est clôturée par le match de pro D2 Béziers/Angoulême. Le président de l'ASBH, Michaël Guedj a également remis un chèque de 10 000 euros au Comité. MERCI INFINIMENT POUR CETTE GÉNÉROSITÉ.





CONCERT SOLIDAIRE

par l'Orchestre Symphonique Universitaire de Montpellier (OSUM)



Chaque année, l'OSUM met le talent de ses musiciens et de son Chef d'orchestre René Vacher, au profit de belles causes, comme la lutte contre le cancer avec la Ligue depuis 2014, en proposant des concerts solidaires. Créé il y a plus de 30 ans, l'OSUM compte plus de 70 musiciens, étudiants, universitaires, actifs jeunes et moins jeunes. L'orchestre recrute des musiciens tout au long de l'année (<https://osumweb.wordpress.com/>)



Prochain concert
LUNDI 19 MAI 2025 À 20H
dans le magnifique
OPÉRA COMÉDIE MONTPELLIER
Programme à venir



Rejoignez-nous, devenez bénévole

Vous souhaitez donner du temps et apporter vos compétences pour nous aider dans nos missions :

- Accompagnement de personnes malades
- Interventions en prévention et promotion des dépistages
- Aide administrative
- Aide à l'organisation de manifestations
- Aide à la communication
- Aide logistique, gestion de matériel
- Rejoindre une antenne (voir p.8)

N'hésitez pas à contacter le Comité :
04 67 61 31 31 et cd34@ligue-cancer.net



Mécénat, don, legs, assurance-vie

La Ligue contre le cancer peut être bénéficiaire de mécénat d'entreprise, de legs, d'assurance-vie...
Contactez le 04 67 61 31 31 ou cd34@ligue-cancer.net

Votre action au profit de La Ligue contre le cancer

EVENEMENT AU PROFIT DE LA LIGUE

Donnez du sens à votre initiative !
Fédérez votre communauté autour d'un événement (course, défi, concert, etc...), au profit de la Ligue.



CREER UNE COLLECTE

Pour un anniversaire, pot de départ, défi sportif...

Contactez nous
04 67 61 31 31 ou cd34@ligue-cancer.net

Magazine Vivre

LIGUÉS CONTRE LE CANCER

CHAQUE TRIMESTRE, UN MAGAZINE POUR MIEUX VIVRE LA MALADIE AU QUOTIDIEN

Découvrez votre magazine papier et son contenu autour de trois séquences.

- «L'esprit combatif»
- «Les belles rencontres»
- «Aux petits soins»

Abonnement : 1 an / 4 numéros pour 10 €.

Contact : 01 53 55 24 27 ou vivre@ligue-cancer.net

Site : www.vivre-cancer.fr



Bulletin de soutien

Grâce à votre générosité, La Ligue se mobilise et agit au quotidien



Bulletin à retourner à :
LIGUE CONTRE LE CANCER
Comité de l'Hérault
1 avenue des Apothicaires
34298 Montpellier cedex 5



Bulletin de soutien

Les personnes malades et les chercheurs ont besoin de vous. Votre don peut tout changer !

Je souhaite soutenir activement le Comité de l'Hérault de la Ligue contre le cancer.

Je joins à ce bulletin un don de¹ :

- 10 € 50€
 20 € 90€
 40 € _____ €
(montant libre)

¹ Votre premier don de l'année comprend, sauf écrit contraire de votre part, un montant d'adhésion de 8 €.

Je règle par chèque à l'ordre de la Ligue contre le cancer.

Mes coordonnées

Madame Monsieur

Nom Prénom.....

Adresse

Code Postal

Ville.....

Téléphone.....

Voici mon adresse électronique pour recevoir des informations et reçu fiscal :
.....@.....

Bulletin à retourner à :
LIGUE CONTRE LE CANCER
Comité de l'Hérault
1 avenue des Apothicaires
34298 Montpellier cedex 5

A réception, nous vous adressons un reçu fiscal. Conservez-le !
Il vous servira de justificatif pour votre déclaration annuelle.
Votre don est déductible à 66 % de l'impôt sur le revenu (par exemple, lorsque vous donnez 20€, votre don vous coûte en réalité 6.8€).

RESPECT DE VOTRE VIE PRIVÉE

Les informations donateurs recueillies sont destinées à la Direction des relations adhérents et aux tiers mandatés par le responsable des traitements à des fins de gestion interne, pour répondre à vos demandes et faire appel à votre générosité.
La Ligue contre le cancer s'engage à ne pas transférer les données en dehors de l'Union Européenne.

Ces données peuvent faire l'objet d'un échange avec des tiers du secteur caritatif.
Conformément à la loi «informatique et libertés», vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression de vos données, en contactant le Comité.
Vos données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées.

Antennes du Comité & correspondants

Des centaines de bénévoles sur le territoire héraultais

Sur tout le territoire héraultais, les Antennes sont les relais d'information sur les missions sociales et les activités du Comité.

Tout au long de l'année, les bénévoles proposent de nombreuses manifestations pour collecter des fonds au profit du Comité.

En participant à leurs manifestations, vous soutenez le financement de l'aide aux personnes malades et proches, du soutien à la recherche, des actions de prévention et de mobilisation de la société. N'hésitez pas à aller à leur rencontre lors des manifestations si vous souhaitez rejoindre leurs équipes.

- Agde
- Alignan-du-Vent
- Autignac
- Bassan
- Bédarieux
- Béziers
- Canet
- Capetang
- Castelnau-Le-Lez
- Castries
- Causse et Veyran/
Cessenon-sur-Orb
- Caux
- Cazouls-les-Béziers
- Cessenon-sur-Orb/
Causse et Veyran
- Clapiers
- Courdonneral
- Entre-Vignes/
St Gènes des Mourgues
- Florensac
- Hérépiac
- Juvignac
- La Grande-Motte
- Lansargues
- La Tour-sur-Orb
- La Salvetat-sur-Agout/
Saint-Pons-de-Thomières
- Laurens
- Le Pouget
- Le Crès
- Lespignan
- Lézignan-la-Cèbe
- Lignan-sur-Orb
- Lodève
- Loupian
- Lunel
- Magalas
- Maraussan
- Marseillan
- Marsillargues
- Mas de Londres
- Mauguio
- Maureilhan
- Mèze
- Nissan-lez-Enserune
- Palavas-les-Flots
- Pérols
- Pézenas
- Pomérols
- Poussan
- Pouzolles
- Prades-le-Lez
- Saint-André-de-Sangonis
- Saint-Aunès
- Saint-Bauzille-de-Putois
- Saint-Brès
- Saint-Clément-de-Rivière
- Saint-Gély-du-Fesc
- Saint-Génies-des-Mourgues/
Entre-Vignes
- Saint-Pons-de-Thomières/
La Salvetat-sur-Agout
- Sérignan/Vendres
- Servian
- Sète
- Valras-Plage¹
- Valros
- Vendargues
- Vendres/Sérignan
- Villeneuve-les-Béziers
- Viols-le-Fort

A jour au 01.11.2024
¹ Association partenaire

Pour rejoindre ou créer une antenne, contactez le siège du comité au 04 67 61 31 31

Le verre contre le cancer



La Ligue contre le cancer, Comité de l'Hérault a conclu des conventions ou des accords avec la Métropole de Montpellier et la plupart des communautés de communes du département de l'Hérault dans le cadre de la collecte du verre.

Le verre est 100% recyclable et à l'infini. S'il n'est pas déposé dans les conteneurs dédiés, cela complique le traitement des déchets et en augmente le coût.

Alors, n'hésitez pas à déposer votre verre dans les conteneurs de recyclage, **geste citoyen simple, écologique pour l'environnement, mais aussi solidaire.**

Les sommes allouées issues de la collecte de verre représentent un soutien significatif aux missions sociales de la Ligue : Soutien à la recherche, Aide aux personnes malades et leurs proches, Prévention et soutien aux dépistages.

Merci aux Présidents, à leurs services et à tous les administrés !

Ne jetez plus, la Ligue récupère

Téléphones portables, cartouches jet d'encre, radiographies argentiques, textiles

Sur le département, nous avons déjà récupéré plus de 80 tonnes de radiographies argentiques, 5 tonnes de cartouches jet d'encre et 45 000 téléphones portables. La valorisation annuelle de ces trois déchets, ajoutée à celle du verre et du textile permet de financer trois jeunes chercheurs pendant un an.

Contact : 04 67 61 31 31 - mobiligue34@gmail.com



Semestriel - Décembre 2024
Dépôt légal ISSN 2608-0095

Directeur de la publication :
Professeur Jean Bernard Dubois, Président

Rédacteur en chef, conception et réalisation :
Danny Mendre, Directrice Comité



Imprimé par IMPACT IMPRIMERIE sur papier PEFC (certificat n° FCBA/08-008892) Ne pas jeter sur la voie publique



Ligue contre le cancer
Comité de l'Hérault
1, avenue des Apothicaires
34298 Montpellier cedex 5
Tél. 04 67 61 31 31
cd34@ligue-cancer.net

www.ligue-cancer.net/cd34
www.facebook.com/laliguecontrecancer34

